



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le Bénin en tête de l'évaluation des pays IDA en matière de transparence des données de la dette.**

Les prouesses du Bénin en matière de gestion de la dette sont à nouveau reconnues et saluées. Après l'obtention du prix de meilleur gestionnaire de la dette publique en 2019, le Bénin est une fois encore cité comme exemple pour la qualité de sa gestion de la dette, respectueuse des standards internationaux en la matière. En effet, au cours du deuxième trimestre 2020, la Banque Mondiale a mis à jour sa plateforme de suivi de la transparence en matière de gestion de la dette et consacre le Bénin comme premier parmi les 76 pays éligibles aux financements de l'Agence Internationale de Développement IDA du groupe de la Banque Mondiale.

Sous l'impulsion du Président de la république, Son Excellence Patrice TALON, le Bénin s'est engagé résolument pour une meilleure gestion de la dette publique. Cet engagement s'est traduit par l'amélioration continue des pratiques de production et de diffusion, à bonne date des données sur la dette publique, reconnue dans le cadre de l'évaluation sur la transparence de la gestion de la dette publique par la Banque Mondiale.

L'évaluation de la transparence de la gestion de la dette publique, actualisée sur une base semestrielle couvre trois grandes dimensions :

- A- pratiques de diffusion des statistiques sur la dette publique ;
- B- publication des principaux documents relatifs à la gestion de la dette;
- C- identification des risques budgétaires découlant des passifs contingents.

Ces 3 dimensions se déclinent en 9 indicateurs à savoir : (

- a- accessibilité des données ;
- b- Instruments de la dette ;
- c- champ de couverture de la dette ;

- d- accessibilité de l'information sur les nouveaux engagements ;
- e- périodicité de publication des données ;
- f- calendrier de publication des données ;
- g- publication d'une stratégie d'endettement ;
- h- disponibilité d'un plan d'annuel d'endettement ;
- i- disponibilité d'information sur les passifs contingents.

Notre pays s'est vu octroyé la note "maximale" pour 7 des 9 indicateurs.

Cette nouvelle distinction couronne les efforts du Bénin pour maintenir et renforcer les bonnes pratiques et standards internationaux dans tous les domaines de la gestion publique et plus particulièrement en matière de gestion de la dette publique. Ceci confirme les conclusions du FMI qui a salué la bonne gestion de la dette publique par le Bénin lors des 6 revues du programme triennal 2017-2020 au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). C'est également le résultat des réformes économiques et de transformations structurelles engagées par le Gouvernement sous le leadership de son Excellence le Président Patrice Talon.

**Fait à Cotonou le 11 août 2020**

**Le Ministère de l'Economie et des  
Finances**